



Insurance &
Risk Finance
Facility



Insurance Innovation Challenge (ICC) du PNUD et ICMIF



Appel à candidatures

www.icmiffoundation.org/insurance-innovation-challenge

Appel à candidatures

Dans le cadre du Insurance Innovation Challenge (IIC), l'Insurance & Risk Finance Facility (IRFF) du PNUD et la Fondation ICMIF aideront les assureurs mutuels et coopératifs à développer des produits d'assurance innovants, abordables et inclusifs qui répondent spécifiquement aux besoins des ménages mal desservis et/ou des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), avec un accent particulier sur les femmes, dans les économies en développement.

Les initiatives retenues recevront jusqu'à 100 000 USD sur deux ans pour soutenir leur projet. Une assistance technique sera également disponible pour soutenir les initiatives.



Quel est l'objectif de l'IIC ?

L'objectif primordial de l'IIC est de renforcer la résilience financière des communautés mal desservies dans les économies en développement par le biais d'assureurs coopératifs et mutualistes, compte tenu de leur proximité avec les organisations sociales et communautaires, et de contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment :

ODD 1 Pas de pauvreté

ODD 2 Faim Zéro

ODD 3 Bonne santé et bien-être

ODD 5 Égalité entre les sexes

ODD 8 Travail décent et croissance économique

ODD 10 Inégalités réduites

ODD 11 Villes et communautés durables

L'objectif immédiat du IIC est de développer les programmes d'assurance inclusifs existants, en particulier ceux qui mettent l'accent sur les femmes, l'innovation, la durabilité et qui ont un impact démontrable sur les communautés mal desservies.

Le IIC contribuera également aux aspirations du [InsuResilience Global Partnership 2025](#) en particulier l'objectif de 150 millions de personnes pauvres et vulnérables couvertes par une micro-assurance.

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Qui peut postuler ?

Toute entité peut postuler tant qu'elle répond aux critères d'éligibilité suivants:

- Situé dans un pays bénéficiant du statut d'aide publique au développement (APD).
L'organisation s(et/ou les individus de l'organisation s) ne doivent pas figurer sur la liste des sanctions des Nations Unies (ONU) ou entreprendre une activité qui viole les sanctions de l'ONU.
- Enregistré en tant que coopérative/mutuelle ou toute autre entité qui suit la structure et les principes de la mutuelle.
- Légalement autorisé à vendre une assurance mutuelle/coopérative inclusive ou à fournir des produits de type entraide à leurs membres.
- Exploitation depuis au moins trois ans et fait preuve d'une stabilité financière soutenue.
- Disposé à soutenir le projet au-delà de la période de financement pour atteindre la viabilité financière.

Quels types de projets sont adaptés ?

Un projet est admissible à un financement si :

- Les bénéficiaires cibles sont les ménages mal desservis/non assurés ou les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).
- Le produit est simple, facilement accessible et abordable.
- Le produit a été testé sur le marché et montre que l'initiative deviendra financièrement viable à long terme.
- Il est établi depuis au moins un an et démontre un potentiel de mise à l'échelle.
- Le projet a un impact démontrable sur la vie et les moyens de subsistance de la population cible, en particulier des femmes, et renforçant la résilience des communautés.
- Le projet implique un degré d'innovation dans son approche.
- La période d'accompagnement requise pour l'initiative n'excède pas les deux ans (24 mois).
- Les fonds demandés ne dépassent pas 100 000 USD sur la période de deux ans.

Quels sont les domaines d'intervention ?

L'IIC est particulièrement intéressée à soutenir des projets axés sur l'innovation, mise à l'échelle et répliquabilité, impact sur le développement, genre et durabilité.

Cela se reflète dans les critères d'éligibilité et d'évaluation détaillés dans les *Lignes directrices à l'intention des candidats*.

Pays cibles

L'IIC accueille les candidatures de toute coopérative et mutuelle d'assurance située dans un pays bénéficiant du statut d'aide publique au développement (APD). L'organisation (et/ou les individus de l'organisation) ne doit pas figurer sur la liste des sanctions de l'ONU ou entreprendre une activité qui viole les sanctions de l'ONU.

Que reçoivent les gagnants ?

- Une récompense allant jusqu'à 100 000 USD sur deux ans pour mettre à l'échelle un programme d'assurance inclusif.
- Une assistance technique pour mettre à l'échelle le programme d'assurance inclusive à travers du réseau ICMIF.
- L'ICMIF et PNUD feront la promotion et reconnaissance du projet.



Comment soumettre une idée ?

Suivez [ce lien](#) pour accéder au dossier de candidature.

Lire les *Lignes directrices pour les candidats* attentivement et suivez les instructions pour remplir et soumettre un formulaire de demande et les pièces jointes requises avant la date limite.

La date limite pour la soumission des candidatures est le 28 avril 2023 à 12h00 BST.

Quels sont les critères d'évaluation ?

- Mise à l'échelle et répliquabilité 20 %
- Intégration du genre 20 %
- Impact sur le développement (social, économique et environnemental) 15 %
- Durabilité 15 %
- Degré d'innovation 15 %
- Capacité de gestion de projet 10 %
- Budget & rapport valeur 5 %

Les quatre candidats les mieux classés auront la priorité pour un financement potentiel.

Veuillez consulter les *Lignes directrices pour les candidats* pour plus de détails sur le processus de sélection et d'évaluation.



Où pouvons-nous obtenir plus d'informations ?

Plus d'informations et des mises à jour sur l'IIC peuvent être trouvées [ici](#).

Nous organiserons une session d'information en ligne sur l'IIC le 20 mars 2023 de 09h00 GMT ([cliquez pour vous inscrire](#))

Veillez nous contacter à foundation@icmif.org avec vos questions à tout moment du processus et nous ferons de notre mieux pour y répondre.

Veillez inclure « IIC » et le nom de l'organisation dans la ligne d'objet. Nous examinerons les questions entrantes jusqu'au 26 avril 2023 à 12h00 BST.



L'Insurance & Risk Finance Facility du PNUD

L'Insurance & Risk Finance Facility (IRFF) du PNUD opère actuellement dans 27 pays. Il soutient le développement de produits et services d'assurance innovants destinés aux personnes et communautés vulnérables tout en investissant dans la transformation à long terme des marchés de l'assurance. Il travaille en collaboration avec des partenaires de l'industrie de l'assurance pour fournir du conseil, des orientations, des outils, des méthodologies et des réseaux qui renforcent la résilience des pays et des communautés face aux chocs socio-économiques, sanitaires, climatiques et autres.

Le travail de l'IRFF va au-delà de l'offre et de la demande d'assurance. Il examine les politiques publiques, le renforcement des capacités réglementaires et institutionnelles et investit dans le plaidoyer, la formation et l'éducation.

La Fundación ICMIF

La Fondation ICMIF est la branche caritative de l'ICMIF.

Sa mission est de renforcer la résilience face aux risques pour les communautés vulnérables à faible revenu. Pour ce faire, il travaille en partenariat avec des organisations communautaires pour promouvoir les activités de réduction et de prévention des risques et faciliter l'accès à une micro-assurance appropriée et abordable fournie par des assureurs mutuels et coopératifs. Cet objectif est atteint grâce à l'éducation financière, au développement des infrastructures et à la formation.



Insurance &
Risk Finance
Facility



La Fundación ICMIF. Organisme de bienfaisance enregistré, Angleterre et Pays de Galles (1179919).
Siège social: Denzell House, Dunham Road, Bowdon, Cheshire, Royaume-Uni, WA14 4QE